



FORMATION
EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS
1 JOUR –7 heures

PLAN DE FORMATION

1- PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
GENERALITES

1. Statistiques nationales
2. L'accident de travail
3. L'accident de trajet
4. Les maladies professionnelles

2- DECRET DU 5 NOVEMBRE 2001

1. Application des principes de prévention : évaluation des risques dans un document unique
2. Mise à jour du document
3. Transmission du document
4. Sanction pénale

3- PRINCIPE POUR L'EVALUATION DES RISQUES

1. Modélisation d'un accident
2. Evaluation du risque : gravité, probabilité
3. Hiérarchisation et détermination du plan d'action

4- EXERCICE PRATIQUE :

5- CONCLUSION ET BILAN DU STAGE

- ü Questions
- ü Remise de divers documents :
 - Support de cours
 - Source INRS
 - Source CRAM
 - Statistiques...